

# DEASS

Diplôme d'Etat Assistant de service social

RNCP37675 – DE Assistant de Service Sociale –

Nom du certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Code RNCP : 37675 / Code NSF : 332 : travail social

## Présentation et objectifs :

Le diplôme d'assistant de service social est une qualification de niveau 2. Travailleur social, il accompagne de façon individuelle ou collective des personnes et des familles en vue d'améliorer leurs conditions de vie et en favorisant l'autonomie des personnes accompagnées. Des passerelles sous forme de dispense et/ou allègements facilitent l'accès :

- Aux DEES, DEEJE, DECESF, DEETS

La qualification est également accessible par la VAE.

La formation vise le développement des compétences dans :

- L'intervention sociale individuelle et collective
- L'expertise en matière de politiques sociales et de lutte contre les exclusions et les discriminations
- La participation et mobilisation des personnes accompagnées
- La conception et conduite des projets d'accompagnements social.
- La communication professionnelle
- Le travail en équipe
- Les dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

La formation repose sur l'apprentissage de connaissances dans le champ des sciences sociales, en droit, initiation à la recherche ainsi qu'en méthodologie d'intervention sociale et d'évaluation.

## Débouchés :

Assistant social dans le champ de la Protection de l'enfance, en secteur hospitalier, de la dépendance, de la prévention et de l'insertion, de la psychiatrie, des addictions, de la gériatrie

## Accès à la formation :

L'entrée en formation est conditionnée par une sélection des candidatures à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien individuel (lettre de motivation et CV) avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

## Condition d'accès et pré requis :

Accès à la formation sur dossier de candidature et entretien devant un jury.

Peuvent se présenter à la sélection des personnes justifiant :

- Être titulaire du baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme certifié homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles -RNCP- de niveau IV minimum
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

## Durée de la formation :

La formation se déroule sur 3 ans.

Elle comprend 1740 h de formation théorique et 1820 h de stage. Des allègements de formation pratique sont prévus selon la qualification et l'expérience professionnelle acquise dans le secteur.

Sélection : Avril 2024

Dates : du 22/04/2024 au 07/05/2024

Clôture des inscriptions : 3 Avril 2024

**Coût de la formation :** Sélection : 150 € TCC  
Formation : 22 237 € TCC, financement région ou autres financements

## Modalités pratiques

Modalités de déroulement : présentiel et distanciel

Modalités d'évaluation : cf. tableau des Unités de formations ci-dessous

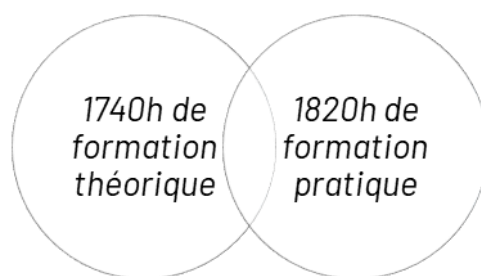
Horaires de formation : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Effectifs maxi : 40 places en promotion voie directe ou possibilité par voie d'apprentissage

Lieu de déroulement : Site Schlumberger - 4 rue Schlumberger - et Site Kennedy, 22 av Kennedy - 68200 Mulhouse

# DEASS

## Formation d'assistant de service social



Réparties sur 3 ans

La formation se répartit en 4 domaines de formations qui correspondent aux unités d'enseignements. Chaque unité d'enseignement (UE) comporte deux blocs de compétences (BC) auxquels se rattachent des modules de formation (M). Ces modules parcourent un ou plusieurs semestres de la formation. Ils permettent l'acquisition de compétences spécifiques, nécessaires à l'exercice du métier d'assistant de service social.

Ce sont ces compétences qui seront évaluées tout au long de votre parcours à travers d'une part des épreuves permettant l'obtention de crédits européens (ECTS) et d'autre part, des épreuves de certifications.

- **UE1 : Intervention professionnelle en travail social 650h**  
**Bloc 1 : intervention sociale individuelle**  
**Bloc 2 : intervention sociale collective**
- **UE2 : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social 574h**  
**Bloc 3 : diagnostic social territorial**  
**Bloc 4 : analyse de l'environnement social, familial et environnemental**
- **UE3 Communication professionnelle en travail social 248h**  
**Bloc 5 : expression et communication écrite et orale**  
**Bloc 6 : communication professionnelle en travail social**
- **UE4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux 268h**  
**Bloc 7 : mobilisation des acteurs et des partenaires**  
**Bloc 8 : connaissance et analyse des contextes institutionnels**

**Textes de référence** (Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social) :

- Référentiel professionnel
- Référentiel de compétences
- Référentiel de formation
- Référentiel de certification

**Directrice adjointe : Emmanuelle CENIS**

**Responsables de formation : Audrey HEIM, Patricia LEGOUGE, Aline SPATARO**

**Assistante de Formation : Emmanuelle WILLEMART 03 89 33 57 98 e.willemart@praxis.alsace**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS : [www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)**